

Communication COVID-19



DESTINATAIRES : Tous les gestionnaires et le personnel infirmier des unités de soins en milieu hospitalier, les techniciennes en diététique et les nutritionnistes des milieux hospitaliers

DATE : Le 7 février 2022

OBJET : Prévention de la dénutrition chez la clientèle hospitalisée pour la COVID-19

Sachant que la clientèle hospitalisée pour la COVID-19 est à haut risque de déconditionnement et de dénutrition, la mesure suivante sera mise en place à partir de maintenant.

Dès leur admission, les usagers ayant comme diagnostic principal la COVID-19 se verront offrir un supplément nutritionnel, soit l'Ensure compact vanille, une fois par jour au dîner, directement dans leur plateau de repas. Dans le cas où l'utilisateur est dysphagique aux liquides, le pouding Boost vanille sera offert en substitution. Si un usager développe la COVID en cours d'hospitalisation, en plus de souffrir de faibles apports, il pourra aussi bénéficier de cette mesure.

Par la suite, la technicienne en diététique de l'unité validera la consommation du supplément par le personnel infirmier ou par téléphone directement avec l'utilisateur, lorsqu'applicable. Elle pourra aussi personnaliser le supplément selon les besoins et préférence de l'utilisateur.

Si un usager s'alimente peu et refuse le supplément, une référence devra être faite à la nutritionniste de l'unité ciblée.

Cette mesure s'appliquera à tous les usagers des unités d'hospitalisation, à l'exception des urgences, unités mère-enfant et départements de pédiatrie. Pour les unités de santé mentale, elle sera applicable uniquement en géro-psycho-geriatrie.

Veuillez prendre note que ceci est une mesure temporaire. Elle sera réévaluée au courant des prochaines semaines.

...2

Afin de prévenir la dénutrition, la collaboration de tous est importante pour encourager l'alimentation et la prise du supplément chez cette clientèle vulnérable.

Merci de votre collaboration.

« Signatures autorisées »

Candide Champagne
Coordonnatrice des services alimentaires

Isabelle Ouimet
Coordonnatrice des services professionnels en santé
physique et réadaptation physique adulte

Contenu et diffusion approuvés par : M. Patrick Simard, président-directeur général par intérim